



Association Martiniquaise de
de Recherche sur l'Histoire
des Familles.

N° 27 JUILLET 2013

Adresse :

BP 902
97245 Fort de France
Association régie par la loi de
1901 N° 2298

Président

Guy SOBESKY

Secrétaire

Monique PALCY

Trésorier

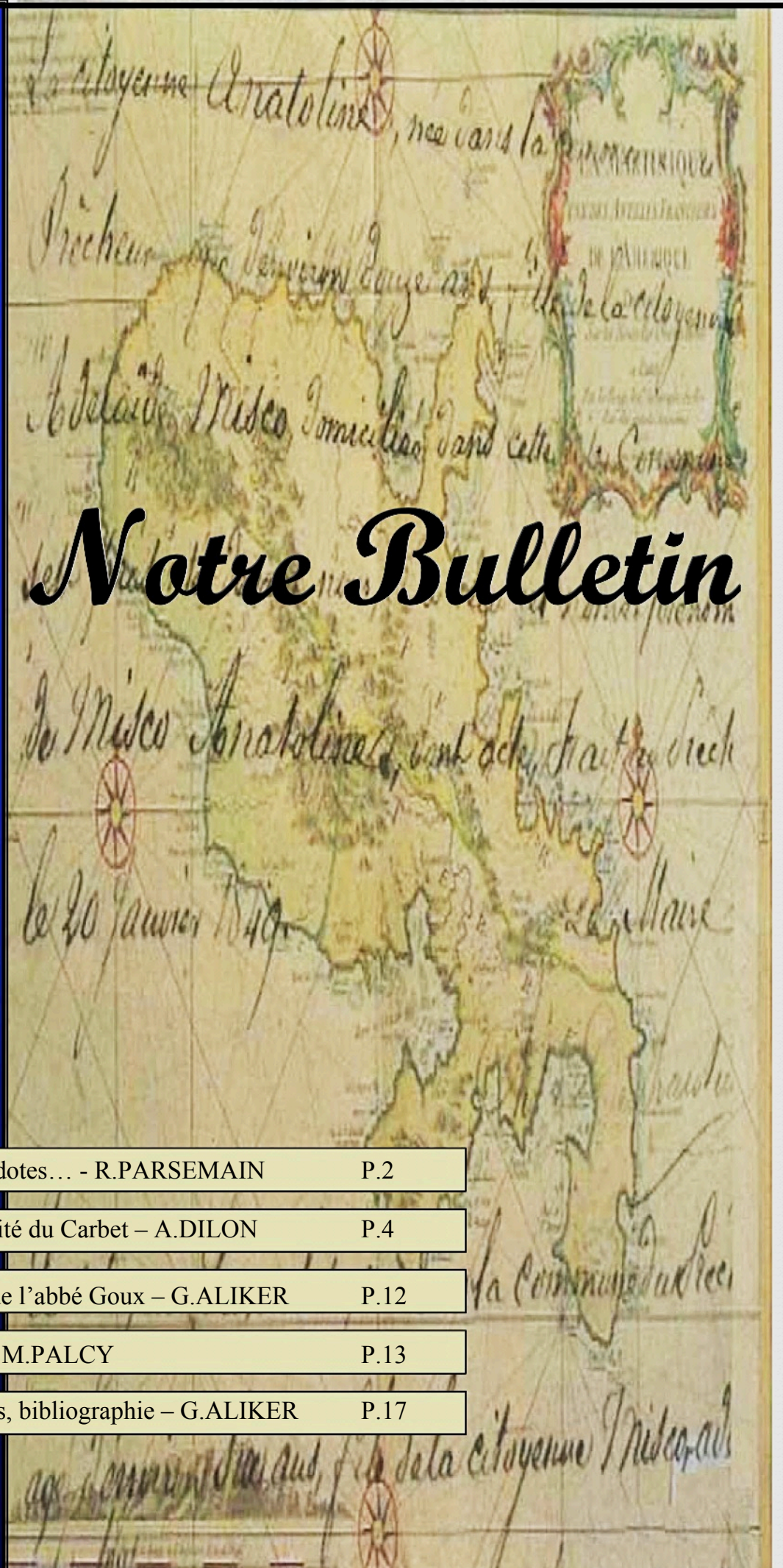
Yvon SAINT-LOUIS-
AUGUSTIN

Comité de rédaction

Jeanne ACHY
Georges ALIKER
Robert CHARLERY-ADELE
Annick DILON
Jacqueline LEGER
Monique PALCY
Roger PARSEMAIN
Didier TRYSTRAM

Directeur de la Publication

Guy SOBESKY



Notre Bulletin

Le Carbet, quelques anecdotes... - R.PARSEMAIN	P.2
Les registres d'individualité du Carbet – A.DILON	P.4
Quelques mots à propos de l'abbé Goux – G.ALIKER	P.12
Pierre Marie Pory Papy – M.PALCY	P.13
La dissidence aux Antilles, bibliographie – G.ALIKER	P.17

8,00 €

(Gratuit pour les adhérents)

LE CARBET, QUELQUES ANECDOTES ET POINTS D'HISTOIRE

Le Carbet! Nos générations ignorent son importance aux premiers temps de la colonisation. Jacques du Parquet y établit sa résidence vers 1640, le Fort Royal étant jugé insalubre. En effet, sol léger, microclimat de la côte Caraïbe conditionnent sûrement la réputation carbétienne.

Le calme de la mer Caraïbe et l'absence de hauts fonds, cayes et barrières coralliennes ont facilité les mouillages des caravelles, caraques et autres vaisseaux de l'époque. N'oublions pas la salubrité de l'endroit. Trois siècles plus tard, elle justifiera, en partie, l'ouverture en 1951, d'un sanatorium sur les hauteurs.

Le secteur évolua rapidement. La terre vint à manquer. Des «fils de famille» partirent vers la Capesterre, surtout après l'éviction, disons ... sauvage, des «Sauvages» en 1658. Par exemple, l'étude patronymique des premières familles de colons au Cul de sac François l'attesterait.

Comme ailleurs à la Martinique, le Carbet a connu des révoltes d'esclaves. Toutefois, celle de 1822, vingt-six ans avant 1848, retient notre attention. Et ceci pour trois raisons :

a) La soudaineté d'un évènement cependant longuement mûri

b) La porosité des groupes insurgés. Les menées seront éventées lors du passage à l'action des esclaves. Ceci à cause d'indiscrétions chez ces derniers, surtout de maison. Quelles en étaient les motivations? D'où la nécessité d'analyses fines de la société esclavagiste, voire de l'humain en général, surtout dans les moments extrêmes des crises. La férocité des châtiments resta entière. En outre, on note un zèle répressif à l'endroit des esclaves de la part des libres de couleur.

c) Enfin, la révolte de 1822 se différencie de l'affaire de la Grande Anse, le Lorrain, en 1833. A la Grande Anse, c'est une charge de petits propriétaires et artisans de couleur contre les «Grands Blancs». Il faut inclure des droits de passage, la frustration des gens de couleur face à ces «Blancs» menés par Désabaye qui, du reste, aura des enfants de ...couleur avec une Marie-Séphora, «son esclave» ... «probablement née vers 1787» (1). Les esclaves sont peu intéressés par cette affaire entre Blancs et gens de couleur. Ils restent méfiants et à l'écart. On les comprend aisément.

D'autres évènements émaillent l'histoire du Carbet.

Il faut signaler un curé, l'abbé Goux, qui conçut, en 1842, un catéchisme en créole. Cet écrit pionnier du créole aurait été interdit de publication par la censure du roi de France, Louis-Philippe. Georges Alier lui consacre une note dans ce Bulletin.

Citons les élections locales en 1925 (2). Le maire, Edgar Maurice, fit fabriquer, à l'intérieur de la mairie une urne assez grande qui ne passait pas par les portes ou les fenêtres. Peut-être que cette méthode, si elle était appliquée ailleurs, par exemple au François en 1953, aurait évité le transport d'urnes à Fort de France, et donné d'autres suites à bien des scrutins !

En 1947, lors d'une grève sur l'habitation Lajus, les forces de gendarmerie tuèrent trois ouvriers, dont les deux frères Jacques et en blessèrent plusieurs. Muriel Ravoteur-Descas a développé ce sujet lors de notre sortie du 4 mai.

Aujourd'hui le Carbet demeure, un peu encore, ce village-rue où l'on passe. Pourtant, autour de la Mairie et de l'église, des rues transversales existent. La place centrale distille un charme discret. La fontaine stylisée, érigée en 1864, surprend. Elle est de pierre, fonte et fer forgé.

Le Carbet souffrit de la «sécession» du Morne-Vert en 1949. Il perdit des terres propres aux cultures délicates. Les Pitons aussi s'en allèrent. Un hameau dit Quartier Piton n'en comporte pas ! La conséquence économique fut sensible.

La pêche resta importante et la réputation du blaff au Carbet égala celle de la pomme cannelle. La canne se maintiendra, avec un cru *rhumier* excellent selon les connaisseurs.

Pourtant le Carbet a réagi. Le sanatorium, ouvert en 1951 apporta un «mouvement». Les élus obtinrent la première piscine olympique en 1963/64. Prévu au Parc Galliéni, le projet traîna (pourquoi ?). La construction d'un stade coquet va suivre. Le *Renouveau* du Carbet naît au début des années 50. On retient des animateurs carbétiens, mais aussi venus d'ailleurs, comme Bob Nordey, Zécler, Lamoureux, qui fut aussi de la fanfare. Rappelons son ami Lambert Placide, co-animateur au *Renouveau*. Préparateur en pharmacie, employé au sanatorium, il dispensait, gratuitement, les piqûres curatives et vaccins aux habitants malades (3).

Le *Renouveau* défend ses couleurs fraîches. Les matchs au Carbet sont difficiles : derbies brûlants avec l'*Assaut* de Saint-Pierre, mémorable bataille rangée, un dimanche de 1955, avec les joueurs et supporters du Stade Spiritain. On ravagea une touffe de bambous, près du stade, pour fournir des bâtons contre les Spiritains. Ces derniers prirent la fuite, grimpant au pas de course le terrible Morne Table, pavé à l'époque. L'avant-centre Tanasie fit le sprint avec les chaussures de football à la main. Beaucoup se réfugièrent à Bellefontaine et revinrent prendre l'autobus de M. Galbert sous la protection des gendarmes. D'autres regagnèrent le Saint-Esprit le lundi, même à pied dit-on.

Le Carbet eut son imprimerie, *Copyrapid*, de 1974 aux années 2000, grâce au père Dionisi. Il y eut aussi le père Grasselly qui publia des poèmes.

On note un couvent des Bénédictines à Bout-Bois, un établissement des Guides de France à Bagatelle.

Très tôt l'endroit parut propice au tourisme. Avant l'établissement hôtelier bien connu, une dame Dormier tenta une expérience, Le Grain d'or, sur la route de Saint-Pierre. Notons le Musée Gauguin (créé par Maïotte Dauphite, repris en main par notre excellente amie Simone Jos) et d'autres découvertes possibles.

Dans ce numéro figurent, à part la notice consacrée à l'abbé Goux, un article proposé par Monique Paly sur Pory-Papy, maire-adjoint de St-Pierre lors de l'abolition de l'esclavage, dont on n'a guère conservé la mémoire, sauf au Carbet, seule des 34 communes de la Martinique - à notre connaissance - à perpétuer le souvenir de cet enfant du pays en donnant son nom à une rue du bourg. Vous y trouverez aussi une analyse des registres d'individualité de la commune, réalisée par Annick Dillon. Et puisque nous sommes dans la célébration des 70 ans de la dissidence, une bibliographie sur cet événement lié à notre région lors de la seconde guerre mondiale.

Roger PARSEMAIN

Note :

1) *Desabaye eut, avec une «colorée», Séphora, trois fils : Jules Asphore, Louis Pharose, Charles Osphare. Donc des noms de familles martiniquaises. Il semble qu'il y eut un quatrième fils. Serait-il ancêtre des Raphose, bien connus au François? Séphora sera affranchie le 13 mai 1832, à Fort-Royal. Quant à Désabaye, il mourra dans l'incendie de la maison de Sannois, lors des émeutes du 22 mai 1848, à Saint-Pierre (Article de Sylvie Gendrot in Notre Bulletin n° 25, de juillet 2012).*

2) *Les élections de mai 1925 sont violentes à la Martinique : Tuerie du Diamant avec 10 tués dont le colonel de Coppens, fomenteur du massacre, enterré au François car le Robert refusa son cadavre, assassinat de Des Etages et Zizine à Ducos, bagarres géantes et blessés au Carbet, etc. C'était l'époque du Gouverneur Richard.*

3) *Lambert Placide mériterait un article pour son travail associatif dans toutes les localités où il vécut et exerça sa profession.*

NECROLOGIE

C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris en avril dernier le décès de Mme Raphaëlle Saint-Prix, membre de la première heure, présente à toutes nos rencontres, et celui de M. Jacques Marguerite, lui aussi membre de notre association.

Nous présentons à leurs familles nos sincères condoléances.

Le 22 mai dernier disparaissait brutalement Myriam Alier, fille de notre très cher membre et ami Georges Alier.

Devant une si cruelle épreuve, nous ne pouvons que réitérer à Georges et à son épouse Josiane l'assurance de notre profonde sympathie et de notre fidèle amitié.

Le conseil d'administration

LES REGISTRES D'INDIVIDUALITE DE LA COMMUNE DU CARBET

Le Carbet, lieu d'implantation de la civilisation précolombienne, fut aussi l'endroit de la côte caraïbe où accosta Christophe Colomb en 1502. Cela aurait dû ouvrir la perspective d'une rencontre entre des cultures différentes, ce qui aurait été une chance et un enrichissement.

Malheureusement, un peu plus d'un siècle après, ce fait historique donnait naissance à l'une des périodes parmi les plus horribles de l'histoire de l'humanité : celle de la traite négrière et donc de l'esclavage après l'anéantissement de la civilisation des Caraïbes.

Ces hommes, ces femmes et ces enfants, arrachés à l'Afrique, leur pays d'origine, deviendront, par la volonté des occidentaux pour qui la cupidité, le profit et la notion de supériorité étaient les seuls moteurs, des sous-hommes qui appartenaient au patrimoine mobilier de leurs propriétaires.

Les registres d'individualité ont été constitués, en 1848, suite à l'abolition de l'esclavage, et ont servi à recenser les « nouveaux libres » et, le plus important, à leur donner **un patronyme**, et donc à faire d'eux, enfin, **des personnes humaines à part entière**.

Dans la commune du Carbet, les registres sont au nombre de trois :

N°1	du 14 oct 1848 au 08 janv 1849 :	886 actes
N°2	du 19 oct 1848 au 15 mars 1849 :	854 actes
N°3	du 08 janv 1849 au 24 oct 1851 :	905 actes

Soit en tout 2645 actes rédigés et signés par le même officier d'état civil : Jean François Eugène PROCOPE, né le 8 juin 1812, adjoint au Maire du Carbet en 1848, puis Maire de cette commune.

Répartition des inscriptions par année :

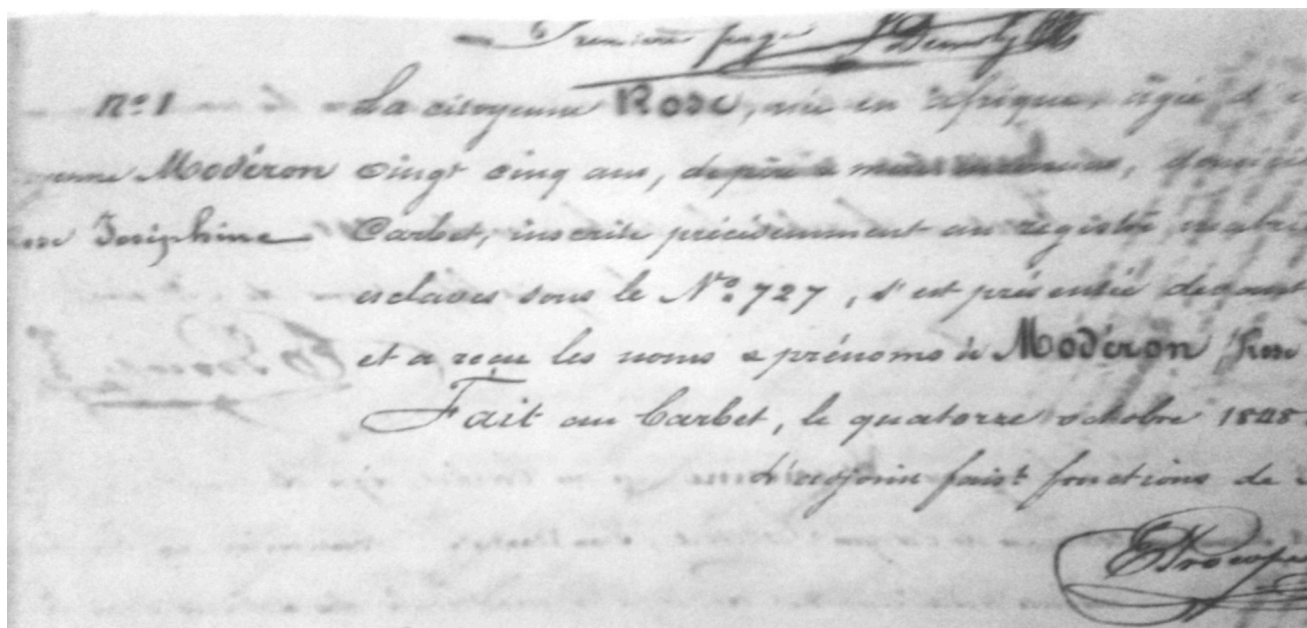
Période	Nombre d'actes	Pourcentage
Du 14/ 10 /1848 Au 31/12/1848	1565	59,20%
Du 02/01/1849 Au 31/12/1849	1013	38,25%
Du 14/02/1850 Au 21/12/1850	46	1,75%
Du 24/01/1851 Au 24/10/1851	21	0,80%

- Le mois sur lequel a été enregistré le plus grand nombre d'actes est novembre 1848 avec 626 actes, ce qui fait 23,65% des inscrits

La 1^{ère} personne à se présenter, le 14 octobre 1848, et c'est la seule ce jour-là, est une femme âgée de 25 ans MODERON Rose Joséphine, née en Afrique de parents inconnus, inscrite sur le registre des esclaves avec le N° 727. Son âge laisse à penser qu'elle est née vers 1823, et donc qu'elle est arrivée en Martinique par le biais de la traite clandestine puisque de 1815 à 1818 trois lois interdisent la traite.

Elle est la seule à recevoir ce patronyme.

Son acte et sa transcription :



N° 1

Citoyenne

Modéron

Rose

Joséphine

*La citoyenne Rose, née en Afrique, âgée d'environ vingt-cinq ans, de père et mère inconnus, domiciliée au Carbet, inscrite précédemment au registre matriculé des esclaves sous le n° 727, s'est présentée devant nous et a reçu les nom et prénom de **Modéron** Rose Joséphine.*

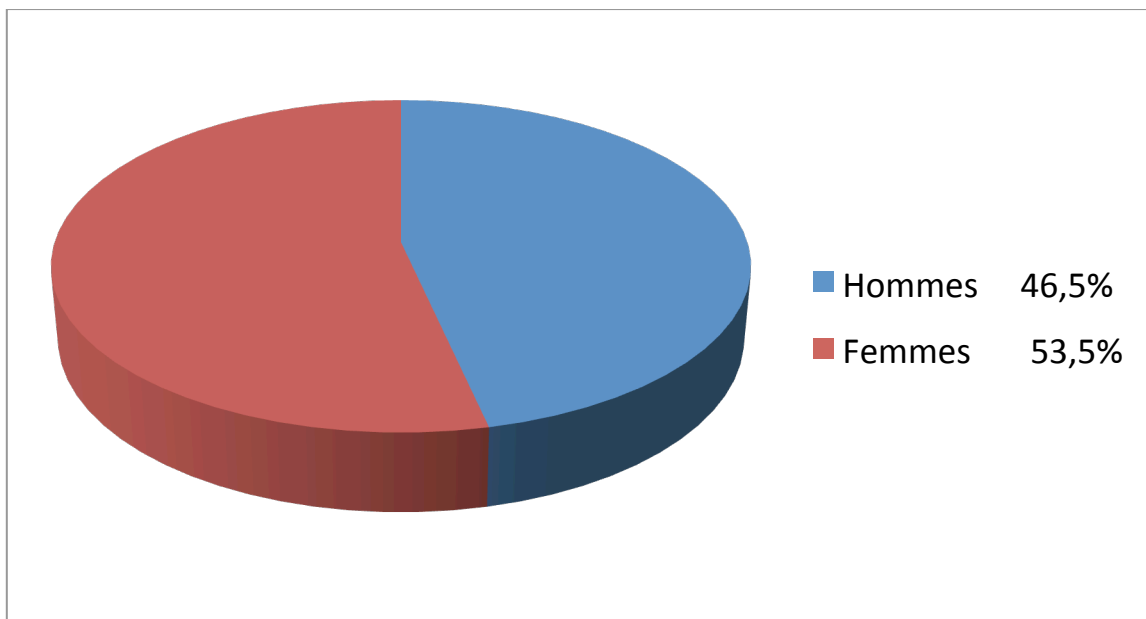
Fait au Carbet le quatre octobre 1848

L'adjoint faisant fonction de maire

E. Procope

La dernière personne, le 24 octobre 1851, soit 3 ans après, est un homme de 23 ans, DIOT Nolliam, né au Vauclin, inscrit sur le registre des esclaves sous le N° 3723, et dont la mère est Gertrude. Il est le seul à recevoir ce patronyme.

Répartition par sexe :

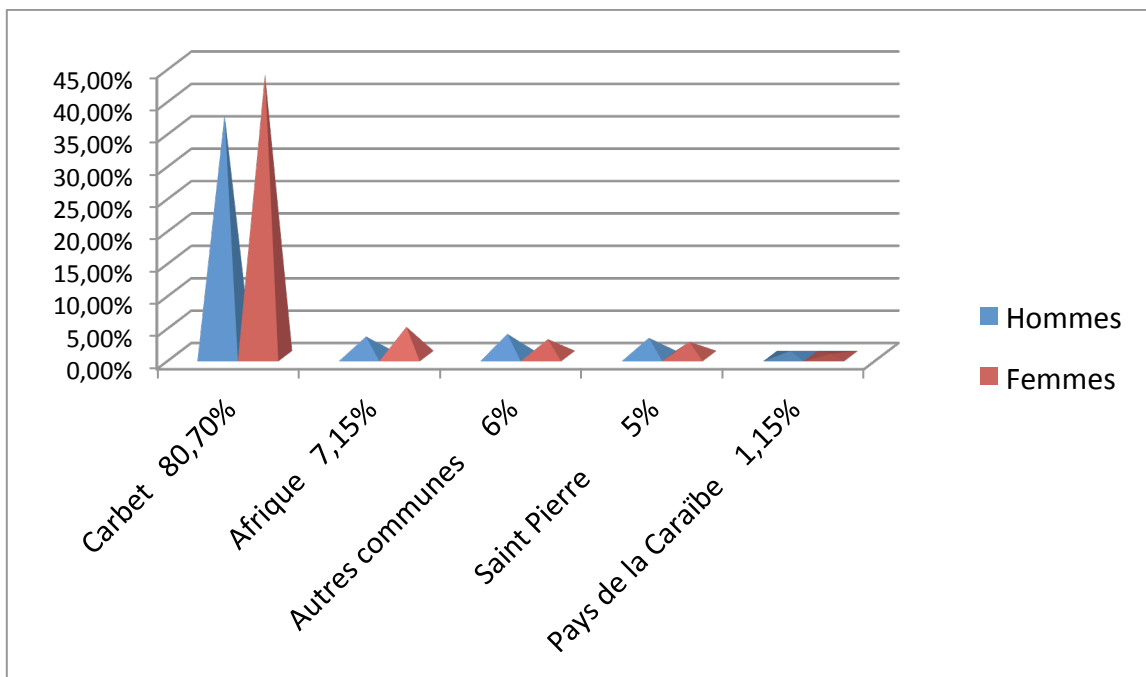


109 hommes sont nés en Afrique soit 8,8%

88 femmes sont nées en Afrique soit 6,2%

Dans la population d'esclaves, il y a donc plus de femmes que d'hommes, mais celles nées en Afrique sont moins nombreuses que les hommes.

Répartition par lieu de naissance :



Les âges :

BOIDUR Joséphine est la personne la plus jeune inscrite sur les registres, elle a 6 mois le 19 novembre 1848, elle est née au Carbet et est la fille de Boidur Maria Modeste elle-même fille de Marie ; le jour même 2 autres enfants de Maria sont inscrits : Boidur Urbin 5 ans et Boidur Louise Astérie 3 ans.

MALTERRE Marthe Rose est celle qui est la plus âgée, elle a 104 ans le 8 décembre 1848, elle est donc née vers 1744 au Carbet, elle est fille de Véronique, décédée et le même jour sont inscrites sa fille Malterre Hélène 40 ans et ses 2 petites filles Malterre Constance 12 ans et Malterre Eugénie 10 ans.

Répartition par âge de la population inscrite sur les registres d'individualité :

De 0 à 6 ans	De 7 à 14 ans	De 15 à 25 ans	De 26 à 65 ans	De 66 à 104 ans
16,5%	17%	22,3%	41,2%	3%

La population adulte de 15 à 65 ans, en âge de travailler d'après nos critères, représente donc 63,5%.

Cela ne veut pas dire qu'à 14 ans on ne travaillait pas !!

Il est à noter que sur les trois registres, et contrairement à d'autres communs, n'apparaît aucune date de naissance

Les familles :

Personnes dont le nom de la mère n'est pas notifié :

- 189 sont nées en Afrique
- 10 sont nées au Carbet, leur père est SURENA Jean Baptiste surnommé Montout, 47 ans, fils de Sophie décédée.

Il est inscrit le 18 octobre 1848 avec 9 de ses enfants SURENA : Romaine 25 ans, Félix 24 ans, Honorine et Marie Lucette 20 ans, Amédée 15 ans, Michel 11 ans, Henry 10 ans, Marie Gabrielle 8 ans, Monique Méline 5 ans.

La 10^{ème}, Henriette 16 ans est inscrite le lendemain 19 octobre 1848.

Les 10 enfants sont légitimés par le mariage de SURENA Jean Baptiste avec VALDOR Louise Mathurine le 14 novembre 1848, c'est là qu'apparaît le nom de la mère.

Le nom du père :

Sur les 2645 actes, le nom du père n'apparaît que dans 86, et sur les 86 patronymes attribués seuls 61 enfants le reçoivent le jour de l'inscription, pour les autres, le père est notifié décédé et n'a qu'un prénom.

Entre 1849 et 1882, 59 pères reconnaissent un ou plusieurs enfants qui sont en tout au nombre de 87.

D'autres enfants sont légitimés par mariage, entre 1848 et 1882 :

Année du mariage	Nombre de mariages	Nombre d'enfants légitimés
1848	6	26
1849	6	22
1850	8	14
1851	6	12
1852	13	38
1853	8	23
1854	12	32
1855	16	39
1856	6	12
1857	9	21
1858	8	22
1859	4	8
1860	2	7
1864	1	1
1868	1	2
1874	1	1
1876	1	3
1882	3	9

On peut noter que le plus grand nombre de mariages et d'enfants légitimés est concentré sur les 3 années 1852, 1854 et 1855.

Les professions :

Sur les 3 registres aucune profession n'est signalée.

On en trouve 3 dans les mentions marginales :

DURPES Jean René qui épouse HUBERT Marie le 8 mai 1852 en légitimant 1 enfant, sont tous les deux cultivateurs.

DORDREC Maximin est agriculteur propriétaire ; il reconnaît, le 9 mars 1864, deux enfants qui ont été inscrits le 16 décembre 1848, Piquevel Eléonore 18 ans et Piquevel Virginie 13 ans et dont la mère est Elise.

SIMONET Jean François, 54 ans, agriculteur, reconnaît le 26 avril 1852 deux enfants qui ont été inscrits le 2 janvier 1849, Matorac Pierre Louis 17 ans et Matorac Augustine 15 ans dont la mère est Clothilde décédée

SIMONNET Jean François (avec 2 N, dont on ne retrouve aucun acte d'individualité, qui semble donc être le même que ci-dessus) reconnaît le 9 octobre 1867 deux autres enfants :

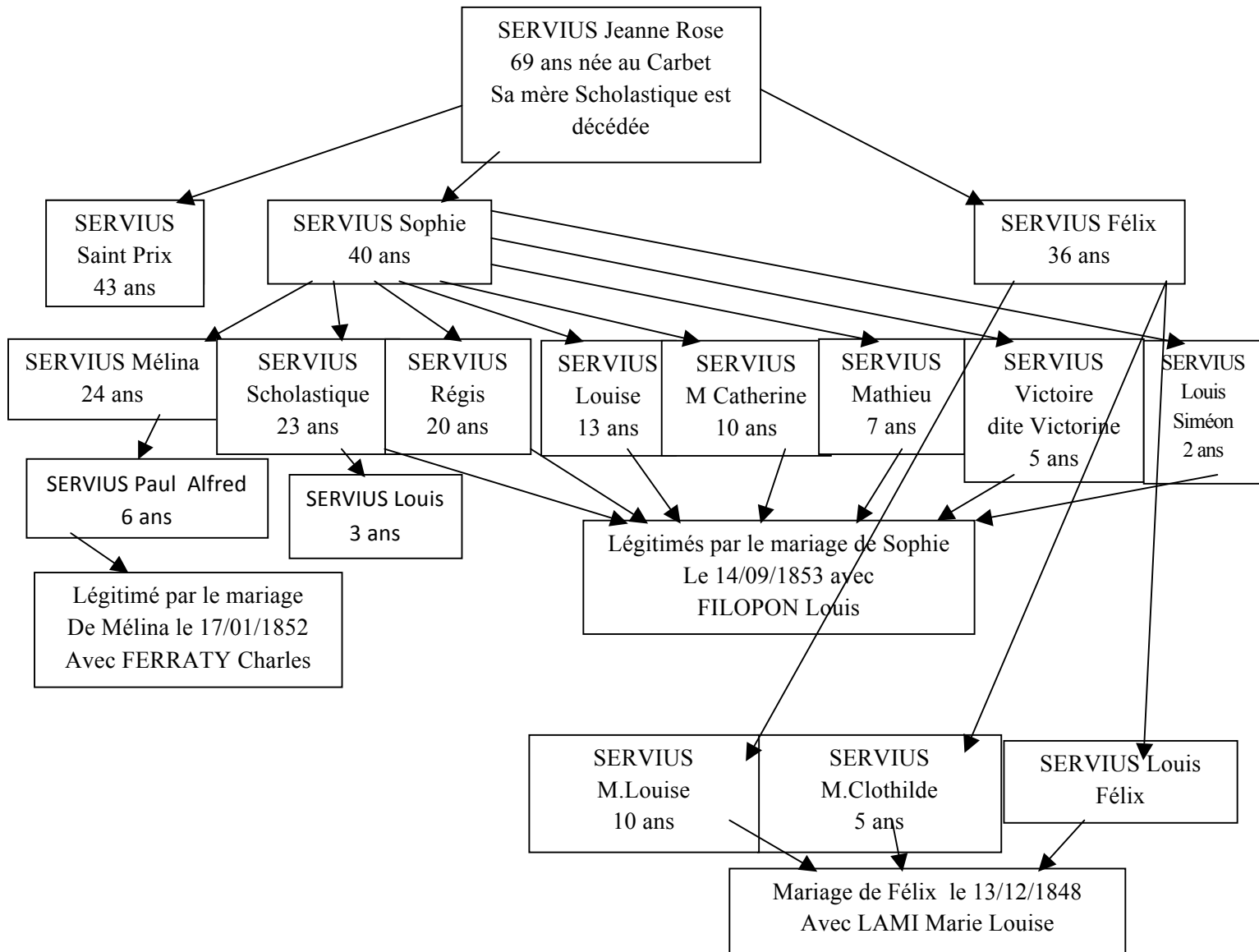
Trèsdoi Paul Hercule 10 ans, qui a été inscrit le 8 janvier 1849 et dont la mère est Trèsdoi Donatienne.

Gémon Roch 9 ans, qui a été inscrit le 19 février 1849 et dont la mère est Gémon Marie.

Dans ces deux mentions marginales sa profession n'apparaît pas.

La famille avec le plus grand nombre de membres est la famille SERVIUS

17 membres qui ont été inscrits sur le registre E14, le 25 novembre 1848 et le 4 décembre 1848 C'est dans les trois actes de mariage cités ci-dessous que les professions apparaissent, ils sont tous cultivateurs.



Sophie SERVIUS et Louis FILIPON auront un autre enfant, Benoît né le 23 mai 1849, après leur inscription sur les registres d'individualité et avant leur mariage.

Les patronymes attribués :

Contrairement à d'autres communes, les patronymes attribués ne font pas référence à l'antiquité.

Mais on retrouve les mêmes sources pour la formation des patronymes, en voici quelques exemples :

Nom de personnages connus :

Dante, Dessaline, Gulliver, Ulysse

Noms faisant appel aux caractères physiques :

Belloeil, Belorgane, Ducheveu, Duventru, Grand, Gros, Lefluet, Lejumeau, Bellevoi, Tompouce, Pablond, Petit, Lemassif

Noms faisant appel au caractère :

Confiant, Lebon, Ledoux, Legenty, Levif, Jantil, Lheureux, Ledru, Tousseul, Jeunet, Leneuf, Duriant, Bon, Dubon, Granbon

Noms faisant appel à l'environnement et aux activités :

Dumont, Rochemont, Solmont, Laboure, Beaulieu, Janvier, Lechevalier, Verpré, Boudin, Présent, Lemoine, Lapointe, Racine, Voisin, Lebois, Marchand, Jardin, Chalet, Baudet, Duloup, Poirier, Lapalme, Quarré, Boulangé, Lapierre, Desjardins

Noms faisant appel aux prénoms :

Edgard, Grandlouis, Grégoire, Martin, Victorin, Lepaul, Sébastien, Chantal, Manon

Quelques anagrammes du prénom mais peu :

Nolé Noël

Noël Léon

Lachar Rachel

Nolé Marie Thérèse Noéline

Tiriot Pierre dit Pierrot

Erman Germain

Corvieu Alexis dit Vieux Corps

Herto Dorothee

Levi Marie Olive

Et celui qui est le plus marquant :

Chérubin né en Afrique reçoit le 19/01/1849 le patronyme de **Goré**

Généalogie d'un homme politique né au Carbet :

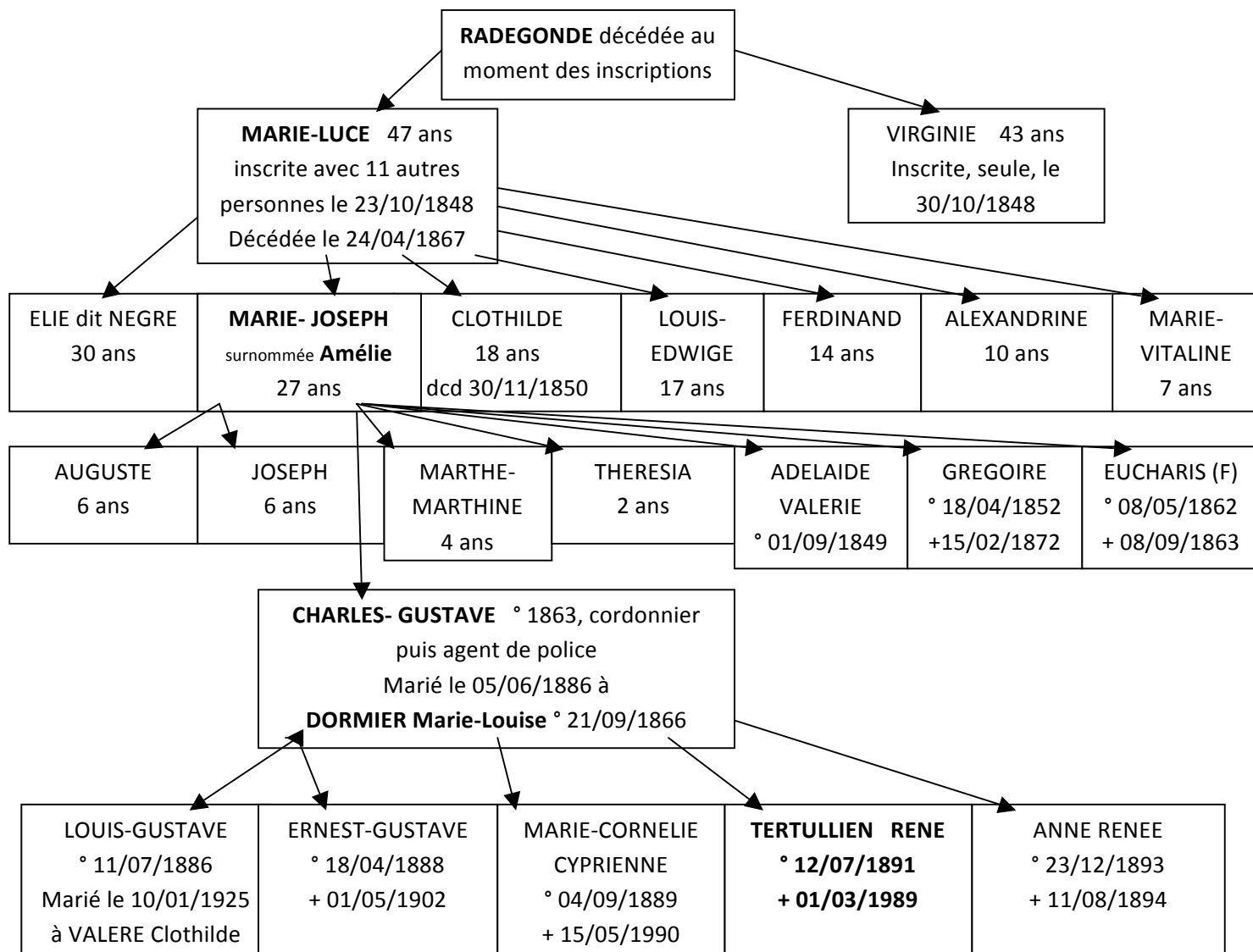
ROBINEL Tertullien, né au Carbet le 12 juillet 1891

- ° il est d'abord instituteur au Morne des Esses
- ° mobilisé de 1915 à 1918, il revient, se marie en 1919 avec Monlouis Agnès avec qui il aura sept enfants et exerce son métier d'enseignant dans diverses communes : Ste Luce, Prêcheur, Carbet avant de devenir professeur et directeur du Cours Complémentaire des Terres-Sainville
- ° en 1945 il est nommé Inspecteur de l'Enseignement Primaire
- ° en 1949 il prend sa retraite et entame une carrière politique en étant élu Conseiller Général du Carbet sous l'étiquette SFIO
- ° de 1957 à 1964 il est Président du Conseil Général où, après les émeutes de 1959, il fait voter une motion demandant l'évolution institutionnelle de la Martinique
- ° en 1964 il se retire de la vie politique.
- ° il se remarie le 08/07/1976 à Zali Geneviève. Il vit au Carbet et y meurt le 1^{er} mars 1989 à l'âge de 98 ans.

C'est par un jugement du 2 mai 1886 du Tribunal de Première Instance de Saint-Pierre, inscrit le 4 juin sur les registres d'Etat Civil, que le père de Tertullien, ROBINEL Charles-Gustave, obtient une date approximative de naissance.

En effet le jugement stipule que« vers mil huit cent soixante trois il est né de la Demoiselle Marie Joseph Robinel dite Amélie un enfant du sexe masculin, par suite de la négligence de la mère ou de l'Officier d'Etat Civil, la naissance de cet enfant n'a pas été déclarée mais que treize ans plus tard le dit enfant a été le trente décembre mil huit cent soixante treize baptisé au Carbet, appert son acte de baptême sous les noms de Charles Gustave fils de Marie Joseph Robinel dite Amélie ; en conséquence vu l'indigence du demandeur vu les articles quatre vingt Le Procureur de la République agissant d'office, requiert qu'il nous plaise dire et déclarer que le nommé Robinel Charles Gustave est né au Carbet vers mil huit cent soixante trois, ordonne que le jugement sera inscrit sur les registres de l'Etat Civil de la Commune du Carbet et tiendra lieu d'acte de naissance »

Charles Gustave, avec cet acte, pourra se marier le 5 juin 1886



Ce travail de saisie puis de synthèse a été passionnant et très enrichissant, pour avoir une meilleure connaissance de ces personnes qui, avant 1848, n'avaient qu'un prénom et un numéro inscrit sur un registre d'esclaves.

Par cette démarche, nous entrons un peu dans la vie de ces femmes, de ces hommes et de ces enfants qui font partie intégrante de l'histoire de la Martinique et qui nous ont laissé toute une culture et tout un patrimoine qui font l'originalité de l'île.

Nous leur apportons, aussi et surtout, toute la considération, toute la reconnaissance et tout le respect que nous leur devons.

Ainsi, et à tout jamais, ils intègrent la grande chaîne de l'HUMANITE.

Annick DILON

QUELQUES MOTS A PROPOS DE L'ABBE GOUX

Natif du département de l'Ain en 1789, il décède au Carbet en 1861. Curé des paroisses du Gros-Morne en 1827, du Fort en 1828 et du Carbet en 1835, il fut l'initiateur de la création de la paroisse du Morne-Vert. En 1842, il publie un fameux Catéchisme en langue créole précédé d'un essai de grammaire sur l'idiome usité dans les colonies françaises.

Le 9 juin 1845 un congé de six mois est accordé à M. l'abbé Rocafort, curé de la Case-Pilote, pour aller, selon la formule consacrée, raffermir sa santé. Le 30 juin, décision du gouverneur par laquelle la nomination de l'abbé Goux curé du Carbet en qualité de desservant de la Case-Pilote a été approuvée

L'abbé Bernard David dans son ouvrage Le Clergé, publié en 1984 relate :

« L'abbé Goux, curé du Carbet qui assurait un remplacement à la Case-Pilote en 1845 n'a pas pu s'empêcher d'exprimer son indignation en écrivant sur le registre : « Les curés de Case-Pilote qui n'ont pour l'ordinaire presque rien à faire devraient mieux soigner leur écriture et faire leurs actes plus complets et selon le rituel faire un acte pour chaque enfant qu'ils baptisent, les documents pour cela sont à la mairie, il faut les exiger : qui potest capere capiat ».

Dans une note en bas de page Bernard David précise : *« Cette remarque apparemment destinée à un prédécesseur vise certainement le titulaire du poste. »*

Comme bien d'autres ecclésiastiques, l'abbé Goux est propriétaire d'esclaves :

7 août 1846 : arrêté du gouverneur portant affranchissement par suite de rachat de 54 esclaves auxquels il a été accordé une subvention en exécution des ordonnances des 23 et 25 octobre 1845.

Arrondissement de Saint-Pierre. Numéro d'ordre : 50. Nom et prénom de l'esclave : Jean dit Coco – journalier – âge : 37 ans. Nom et domicile du maître : M. Goux, curé du Carbet. Date de l'estimation : 13 juillet 1846. Estimation : 790,90 francs. Remise ou don du maître : néant. Pécule : 659,35 francs. Subvention : 131,65 francs. Nom patronymique à donner : Saller.

Le 27 mai 1848 à la suite de l'abolition de l'esclavage, l'abbé Goux bénit l'arbre de la liberté qui provenait du jardin du presbytère.

Le 7 juillet, il fait placer à ses frais une passerelle en madriers sur la rivière qui traverse le bourg du Carbet parce que, dit-il *« depuis la liberté, personne ne veut plus porter la viande d'autrui. »*

En 1851 il met une maison qui lui appartient à la disposition des sœurs de St Joseph de Cluny pour y ouvrir une école de filles.

Dans l'encyclopédie Madras, Alain Garnier relate : *« En 1854 il avait fallu toute la ténacité de l'abbé Goux, l'infatigable curé, pour s'épargner le grand détour par les hauteurs de Carbet, inévitable jusque là, pour gagner la capitale économique, intellectuelle et religieuse pourtant si proche. » En effet, ses démarches*

auprès du gouverneur Gueydon aboutirent à l'agrandissement du boyau du Trou Caraïbe. Ce dernier avait été percé dans la falaise volcanique par quatre artilleurs qui permirent d'y faire passer un homme à cheval. »

« *Le 11 janvier 1839 à 5h50 du matin un tremblement de terre qui fait aujourd'hui référence de par sa violence et le nombre de victimes occasionnées a ébranlé la ville de Fort Royal. En moins d'une minute, toutes les maisons en maçonnerie ont été renversées ou tellement lézardées qu'on a été obligé de les abandonner* » rapporte l'abbé Joseph Rennard dans son ouvrage *Histoire religieuse des Antilles françaises* basé sur le récit de l'abbé Goux. Aujourd'hui, une plaque rappelant cette date de l'histoire de la ville est apposée au pied du bâtiment administratif. (source : France-Antilles)

Enfin, sur le parvis de l'église du Morne-Vert une plaque mentionne : « *A la mémoire de l'abbé Goux, fondateur de la paroisse du Morne-Vert (4 avril 1789 – 28 janvier 1861)* »

Georges ALIKER

PIERRE MARIE PORY POPY

Quoique Pierre Marie Pory-Popy n'ait aucune rue qui lui soit dédiée, aucun monument érigé à sa mémoire à Saint-Pierre, sa ville natale, il est un personnage assez connu des Martiniquais, en particulier de ceux qui s'intéressent peu ou prou à l'histoire de leur pays : n'est-ce pas lui qui, un certain 22 mai 1848, fait libérer l'esclave Romain dont l'arrestation pour tapage avait provoqué un début d'émeute et qui, quelques mois plus tard, va devenir un de nos députés, aux côtés de Schoelcher et Bissette ? Mais, n'anticipons pas et voyons quelle est l'origine de cet homme né à Saint-Pierre le 3 mai 1805.

3 mai 1805, quelle chance ! La date se trouve dans beaucoup d'ouvrages consacrés à la période de l'abolition : il suffira de consulter la table décennale appropriée pour trouver les références de l'acte d'état civil. Pensez donc ! Ce serait trop facile ! Ce qui donne du piment à la recherche en généalogie, ce sont bien les entourloupettes de ce genre : le nom recherché et le type d'acte figurent bien sur la Table, en 1805, (en surcharge, faut-il préciser !) mais... mais... vous pouvez toujours vous user les yeux pour dénicher la pièce à conviction, vous ne la trouverez pas ! Il faudra tout le flair de Georges Alikér, le fin limier, pour la découvrir sur le registre de l'année suivante, le 30 mars 1806 exactement, soit près d'un an après la naissance de l'enfant. Il est couché sur le papier comme métis illégitime. Effectivement, ses parents ne sont pas encore mariés.

Mais pourquoi ce délai si important entre la naissance et la déclaration ? C'est à cause, semble-t-il, de la non-citoyenneté de ses parents. En effet, lors de la déclaration, le père Pierre Marie, dit Pory, métis libre, produit son acte de liberté en date du 20 prairial an 13, autrement dit 9 juin 1805. N'oublions pas la date de naissance de l'enfant : 3 mai 1805. Ne pouvant encore apporter les preuves de sa liberté, le père, qui doit être affranchi de fait, ne peut déclarer à l'état civil la naissance de son fils. Il lui faudra par ailleurs attendre l'acte de liberté de la mère, qui date, lui, du 2 brumaire an 14 (24 octobre 1805).

L'année 1805 est donc pour les Pory Popy (qui ne s'appellent pas encore ainsi) une année bénie : il leur naît un fils, et eux aussi naissent à l'existence aux yeux de la loi et de la société !

Qui est la mère de l'enfant ? Elle est, comme le père, une métisse libre et s'appelle Antoinette. D'après son acte de décès enregistré à St-Pierre le 30 juin 1818, elle est native de Sainte-Anne en Guadeloupe et serait fille naturelle d'une nommée Agathe. Vu son âge l'année de sa mort, 31 ans, elle serait née vers 1787.

Le père, Pierre-Marie comme son fils, épouse Antoinette en avril 1807, contrat de mariage passé le 14 avril 1807 chez Me Cairoche, à S-Pierre. (cf. l'ouvrage de V.Schoelcher : *La Vérité aux ouvriers et aux*

cultivateurs) La même année, il leur naît un autre fils, Pierre-Louis, mais comme il manque aux archives les 6 premiers mois de l'année 1807 pour l'état civil de St-Pierre, ces documents n'ont pu être retrouvés. Une fille naîtra aussi de cette union, Elizabeth, appelée Oriphile en famille, le 25 décembre 1813.

Que savons-nous de Pory Papy père ? C'est un métis :

« D'abord cordonnier, il devient négociant, s'enrichit en achetant des maisons à St-Pierre, mais en 1829, c'est la faillite » (*Dictionnaire des hommes célèbres de la Caraïbe*). Sur l'acte de mariage de son fils en 1825, il est présenté comme marchand, résidant rue Bouillé, n°46. Agé de 46 ans lors de la naissance de son premier petit-fils, il a dû naître vers 1780. Il décèdera à St-Pierre le 28 septembre 1834.

Pierre-Marie fils se marie donc le 12 octobre 1825, alors qu'il a à peine 20 ans. Son épouse, Luce Louise Boussa, née le 24 octobre 1806 est la fille naturelle de Victoire Adélaïde dite Boussa, métisse libre, marchande publique domiciliée rue Bouillé n° 84.

Les premiers enfants nés de cette union sont

1°) Pierre Marie Jules, né à St-Pierre rue Longchamp n°13 le 8 septembre 1826. L'enfant porte Papy comme seul patronyme. (*Il meurt célibataire sans enfant le 2 janvier 1852, à l'âge de 26 ans*)

2°) Louise Athénaïs Elisabeth, née en avril 1828 à la même adresse. Son patronyme : Pory dit Papy. Elle meurt en 1830.

3°) Charles Alexandre Théagène, né en septembre 1829 et décédé 3 mois plus tard en décembre, même adresse et même patronyme que l'enfant précédent.

4°) Aristide Pierre Louis, né le 10 mai 1830 et décédé le 4 décembre de la même année.

« C'est en 1832 qu'un jugement du tribunal de 1^o instance de St-Pierre en date du 23 mai autorise la famille à porter le nom de Pory-Papy » à la suite d'une requête de Pierre Marie Pory Papy fils. Arguant du fait que son père, « le sieur Pierre Marie Pory est notoirement connu sous le nom de Papy, que le nom de Papy s'est pour ainsi dire identifié avec la personne du suppliant », « que ce nom n'est la propriété d'aucune autre famille », le jeune homme obtient satisfaction moyennant la somme de 75 centimes.

Signalons toutefois que dans toutes les pièces d'état civil précédentes le nom Pory est orthographié avec un seul « R » alors que dans ce jugement il est tantôt orthographié avec un seul « R », tantôt avec deux « R ».

A partir de là, l'histoire de Pory-Papy devient un peu romanesque : en 1832, il décide de se rendre en France poursuivre des études : il faut voir là le résultat de la lutte opiniâtre pour la conquête des droits civils et politiques des hommes de couleur libres engagée depuis des années, en particulier par Bisette et qui aboutit à la loi de 1831. « Selon Souquet-Basiège, Pory Papy qui s'était embarqué sur une galiote hollandaise, peut-être à St-Thomas, fut naufragé sur les côtes d'Espagne. Il parvient néanmoins en France, s'installe à Aix-en-Provence, où il obtient son premier baccalauréat en août 1833, son second en août 1834. Il poursuit des études à la faculté de droit de Paris. Licencié en droit, en juillet 1835, il rentre à la Martinique et obtient d'être inscrit au barreau de St-Pierre : c'est le premier avocat de couleur. » (*Dictionnaire...*)

Mais il revient avec un enfant de plus, Vincent, né en mer le 6 septembre 1832, baptisé à Marseille le 19 octobre 1832, en l'église de Marie Immaculée. Ce Vincent qui va être le seul fils à lui survivre (d'après *le Dictionnaire...*) a lui aussi une histoire peu banale : sous-lieutenant en non-activité de service, il fait enregistrer en 1859 à St-Pierre, sur les registres de l'état civil son mariage célébré à Rome en novembre 1857 avec une italienne, Irène Perrucca née dans les Etats pontificaux. Son comportement laissant à désirer, (selon *le Dictionnaire...*), il est amené à démissionner définitivement de l'armée en 1865.

Trois autres enfants naîtront après le retour de la famille en Martinique :

- Louis Sextus, né le 5 décembre 1835, rue Caylus n° 4. le père, âgé de 30 ans, est alors avocat. (*décès sans descendance : 11 octobre 1860, à Montpellier où il faisait des études de médecine*)
- Alexandre, né le 19 juin 1837, Paroisse du Centre à Saint-Pierre. (*Avocat comme son père, il se mariera le 16 août 1870 avec une demoiselle Coquelin Marie Julia Pascal, mais décédera trois mois plus tard, le 11 novembre 1870.*)
- Marie Edgar né le 14 février 1840, même rue, (*il décédera sans descendance le 7 octobre 1867 en France à la Chapelle s/Erdre, en Loire-Atlantique*) mais le père est maintenant avoué : il a en effet acheté cette charge en 1837. « *En 1845, il retourne en France et c'est à Paris que meurt sa femme Luce Louise le 15 juillet.* » (*Dictionnaire...*)

Survient la révolution de février 1848. A l'époque, Pory-Papy « *est un homme aisé, propriétaire de quatre immeubles à St-Pierre. Il est membre correspondant de la Société Abolitionniste* ».

Le 30 mars 1848, le gouverneur Rostoland promulgue un arrêté portant dissolution du conseil municipal de St-Pierre, le même jour il nomme par arrêté Hervé comme maire provisoire et Pory-Papy comme adjoint provisoire aux côtés de deux autres personnes. L'arrêté du 10 mai 1848 confirme ces personnalités dans leurs fonctions à la suite des élections qui se sont déroulées les 2 et 3 mai 1848.

Entre-temps, « *le citoyen Pory-Papy* » est nommé conseiller à la cour d'appel de la Martinique par arrêté du gouvernement provisoire de la République française, en date du 3 mai 1848.

Nous savons le rôle qu'il joue lors des événements du 22 mai 1848 en tant que maire adjoint de St-Pierre en libérant l'esclave Romain. « *D'après Souquet-Basiège, Pory-Papy, profitant d'un moment où le Maire était occupé par un autre point [...] prit sur lui d'ordonner cette mesure qui fut diversement interprétée* » (*Dictionnaire...*) et c'est parce que dans l'après-midi le bruit se répand d'une arrestation ou du meurtre de Pory-Papy que les ateliers d'esclaves de la région de St-Pierre se mobilisent à nouveau. Pory-Papy s'emploiera d'ailleurs à les calmer. Le gouverneur ayant proclamé le 23 mai une abolition anticipée, Pierre Pory Papy, introduit au Conseil privé, apporte son soutien à cette mesure, l'émancipation ayant, à ses yeux, sauvé la colonie. Il joue pratiquement le rôle de Maire de St-Pierre. Il le deviendra en droit sur nomination de Perrinon... »

« *Pory-Papy va capitaliser une incontestable popularité lors des élections à l'Assemblée Constituante, élections qui ont lieu les 9, 10, 11 août 1848. Il est élu avec 18 803 voix aux côtés de Bissette et de Schoelcher.* » Par arrêté du Commissaire général de la République, Perrinon, en date du 24 août de la même année, un congé lui est accordé « *dans le but de se rendre en France pour l'accomplissement d'une mission de service public* ». Il s'embarque le 29.

Dans cette période instable un nouvel arrêté est pris par Perrinon le 8 septembre 1848 :

« *Attendu la nécessité de mettre le régime municipal de la colonie en harmonie avec le principe républicain, il sera procédé au renouvellement intégral de tous les Conseils municipaux de la colonie. Les élections auront lieu le samedi 23 septembre prochain à 7 h du matin.* »

Vu l'élection de Pory-Papy comme député et son départ pour la France, il est remplacé en tant que maire par Alfred Agnès, homme de couleur également.

L'année suivante a lieu le 3 juin l'élection des députés à l'assemblée législative. S'étant rapproché de Schoelcher, Pory-Papy constitue avec lui un tandem auquel s'oppose le tandem Bissette / Pécol. Ce sont ces derniers qui sont brillamment élus alors que Pory-Papy et Schoelcher ne recueillent que quelques centaines de voix. Néanmoins, il se mêlera toujours de politique en étant l'avocat des grands procès de la Guadeloupe : émeutiers de Marie-Galante et Sénécal. Dernier échec de Pory-Papy : les élections municipales de 1851 : la liste qu'il conduit est battue.

Sous le second Empire, Pory-Papy se retire de la vie politique, il reprend la pratique religieuse, s'appliquant, selon Souquet-Basiège, presque tout entier aux œuvres de dévotion et de charité. Il s'était retiré au Morne-Rouge « *où il subissait l'influence d'un vénérable missionnaire qui fut l'instrument de son retour à Dieu.* »

Mais il demeurait un symbole, le symbole de la République et de l'abolitionnisme de 1848. Lors des élections de 1871, après la chute de l'Empire et le rétablissement de la République, il est élu conseiller général de St-Pierre et il préside le conseil général de la Martinique au début de l'année 1871. En mars 1871, il est élu à l'assemblée nationale une nouvelle fois aux côtés de Schoelcher avec 4550 voix. Il repart pour la France où il mourra subitement le 27 janvier 1874, à la surprise de ses collègues députés. (cf. document annexe)

Il sera enterré à Versailles au cimetière Montreuil.

Son nom figure dans un modeste espace de la commune du Carbet, l'« Espace Pory-Papy », place du marché ainsi que sur la façade de la bibliothèque Schoelcher, côté rue Victor Sévère, parmi ceux de Toussaint Louverture, Delgrès, Raynal, Wilberforce, Arago, Montesquieu, Grégoire, Gatine et Lamartine qui ont tous mérité du panthéon schoelchérien.

Monique PALCY

Extrait du journal officiel de la République française :

SÉANCE DU 27 JANVIER 1874

M. le président. J'ai une pénible communication à faire à l'Assemblée.

Il vient de m'être remis une lettre m'annonçant la mort d'un de nos collègues. (Sensation. — Ecoutez ! écoutez !)

« Versailles, le 27 janvier 1874.

« Monsieur le président,

« J'ai l'extrême douleur de vous annoncer la mort de mon beau-père, M. Pory-Papy, député à l'Assemblée nationale. » (Mouvement général de surprise et de regrets.)

Sur divers bancs. Il était encore ici hier

M. le président, continuant :

« Je suis, avec respect, monsieur le président, votre dévouée servante,

« IRÈNE PORY-PAPY. »

L'Assemblée nationale s'associe certainement à la douleur que la mort de M. Pory-Papy cause à sa famille et à tous ceux qui le connaissaient. (Oui ! oui ! — Assurément !) M. Pory-Papy était entouré de l'estime et de la sympathie de tous ses collègues. (Marques unanimes d'assentiment.)

Il va être procédé au tirage au sort de la grande députation qui assistera, avec une délégation du Bureau, aux obsèques de M. Pory-Papy.

(Il est procédé, par les soins de M. le président, au tirage au sort des noms des vingt-cinq représentants qui devront former la députation.)

Sont désignés par le sort :

MM. de Beauvilliers, Lortal, Maurice, Dréo, L'Ébraly, Vidal, Le Royer, Labélonye, d'Auxais, Tallon, Bouchet, d'Aboville, Dusaussoy, Jouin, Folliet, de Saint-Victor, Seignobos, Barni, Cochery, Laboulaye, comte

d'Hespel, Cheguillaume, Krantz, Boucau, de Pioger.

M. le président. L'heure des obsèques sera ultérieurement fixée.

Bibliographie :

Souquet-Basiège : Le Préjugé de race – St-Pierre – 1883

Schoelcher : La Vérité aux ouvriers et aux agriculteurs - 1849

Dictionnaire des hommes célèbres de la Caraïbe – Ed. Caraïbes

F.Campagne : Mémoire de maîtrise sur Pory-Papy - 1984

LA DISSIDENCE AUX ANTILLES

Bibliographie

Dissidence : état d'un individu qui ne reconnaît plus une autoité à laquelle il obéissait jusqu'alors.
(Larousse)

Il y a 70 ans, la Martinique, alors sous l'emprise de l'Amiral Robert, basculait dans le camp de la France libre dès la fin de juin 1943.

Nous avons relevé pour les lecteurs de *Notre Bulletin* la bibliographie succincte d'un certain nombre d'ouvrages et de documents relatifs à cette période sombre de l'histoire des Antilles.

Eliane Sempaire : La Guadeloupe an tan Sorin – Ibis rouge – 1984

Eliane Sempaire : La Dissidence an tan Sorin – Jasor – 1999

Marie-Hélène Léotin : La Martinique pendant la seconde guerre mondiale – CRDP – 1993

Georges Gratiant : Interview – Les Cahiers du Cerag n° 37 - novembre 1979

Dominique Chathuant : La Guadeloupe dans l'obédience de Vichy – Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe n° 91/94 – 1992

Richard Burton : Vichysme et Vichystes à la Martinique – Les Cahiers du Cerag n° 34 -février 1978

Raphaël Confiant : Les Nègre et l'amiral – roman – Paris, Grasset – 1988

Dominique Chathuant : Dans le sillage de la marine de guerre, pouvoir et Eglise en Guadeloupe – Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe n° 103 – 1995

Eric T. Jennings : la Dissidence aux Antilles – XXème siècle – Revue d'Histoire n° 68 – oct. 2000

Eric T. Jennings : Vichy sous les Tropiques – Paris – Grasset - 2004

Olivier Wiewiorka : les Orphelins de la République – Destinées des députés et sénateurs fançais (1940/1945) Seuil – 2001

Jean Massip : La Résistance aux Antilles- La Revue de Paris- mai 1945

Amiral Georges Robert : La France aux Antilles (1939/1943) – Plon - 1950

Alice Delpech : La Dissidence – Paris - L'Harmattan -1992

Louis de Fossarieu : Journal d'un dissident – Fort de France – Désormeaux – 1990

E. Honorien : Le Ralliement des Antilles à la France combattante – Fort de France – 1945

Fitzroy Baptiste : le Régime de Vichy à la Martinique – Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale n° 111 – P.U.F. juillet 1978

Girod A. Petit-Louis : Les Dissidenciés (*sic*) guadeloupéens dans les FFL – Paris -L'Harmattan – 2001

Les Cahiers du CERAG n° 34 février 1978 – n° 37 novembre 1979

Camille Chauvet : La Martinique pendant la seconde guerre mondiale – thèse d'université – Toulouse le Mirail – 1983

Camille Chauvet : La Martinique au temps de l'amiral Robert in Historial antillais tome V - 1980

Lucien Abenon et Henry Joseph : Les Dissidents des Antilles dans les FFL combattantes : 1940 / 1945 – Fort de France – Désormeaux – 1999

Jacques Cantier et Eric Jennings : L'Empire colonial sous Vichy – Paris – Odile Jacob – 2004

Laurent Farrugia : La Guadeloupe de 1939 à 1945 in Historial antillais tomes V et VI - 1980

Léon Danquin : Aspects politiques de la Guadeloupe sous Vichy ou « an tan Sorin » 1940-1943 – Etudes guadeloupéennes n°1 – Pointe à Pitre – 1989

Pierre Zizine : L'Amiral Robert, ex-haut commissaire aux Antilles et en Guyane devant la Haute Cour – Paris – 1947

Amiral Paul Auphan : L'Amiral Robert, mainteneur du pavillon français aux Antilles – Ecrits de Paris n° 247 – avril 1966

Henry Lémery : L'Amiral Robert haut commissaire de la France aux Antilles (1939-1943) – Ecrits de Paris n° 236 – avril 1965

William Rolle : Alimentation et dépendance idéologique à la Martinique « an tan Wobè » - Porto Rico – Archipelago n° 2 – 1982

Guy Stehlé :: Paul Valentino – Dictionnaire encyclopédique Désormeaux tome VI , pages 2303 à 2306

Bernadin et Anne-Marie Loiseau : A propos de la dissidence et du BA1 – Case-Pilote – Ed.Lafontaine – Martinique - 1997

Qu'est-ce que la « Révolution Nationale »? – L'Histoire n° spécial n° 129 – janvier 1990

Archives nationales d'outre-mer (ANOM) : Affaires politiques – 767 : dossier n°2 – commission de contrôle postal, télégraphique et téléphonique : rapport mensuel de la commission de contrôle de Fort de France

Lieutenant-colonel Roy : Il y a 50 ans la dissidence en Guadeloupe – L'Ancre d'or n° 287 – août 1995

Archives départementales de la Martinique et Bibliothèque Schoelcher :

- Journal officiel de la Martinique
- Bulletin officiel de la Martinique
- Journaux *La Paix* et *La Petite Patrie*

filmographie

Euzhan Palcy : Parcours de dissidents – film documentaire – RFO - 2006

Chloé Glotin : Gros sur mon cœur – film documentaire – Archipels mercredi 23/11/2011 : enquête sur l'histoire du rattachement de la Martinique à la France libre en juillet 1943

Le port de l'angoisse – film d'après une nouvelle d'Ernest Hemingway *To have and have not* avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall - 1944

La Martinique en 1944 – film d'Howard Hawkes.

Georges ALIKER

Brève chronologie

- 03/09/1939 : la France déclare la guerre à l'Allemagne
- 14/09/1939 : arrivée de l'amiral Robert, haut commissaire de la république aux Antilles et en Guyane
- 18/06/1940 : appel à la résistance du général de Gaulle
- 22/06/1940 : signature de l'armistice
- 24/06/1940 : les maires et les conseillers généraux s'engagent à continuer le combat aux côtés des alliés
- 10/07/1940 : les députés et sénateurs votent majoritairement les pleins pouvoirs à Pétain
- décembre 1940 : les conseils municipaux et le conseil général sont dissous ; les maires seront désormais nommés
- 11/10/1942 : premier convoi de dissidents vers les USA
- 18/06/1943 : manifestation pour commémorer l'appel du 18 juin 1940. Interdiction.
- 24/06/1943 : malgré l'interdiction, seconde manifestation.
- 29/06/1943 : soulèvement des militaires du camp de Balata avec à leur tête le commandant Tourtet
- 30/06/1943 : Robert se réfugie sur le croiseur Emile Bertin alors en cale sèche au bassin de Radoub
- 02/07/1943 : message de Victor Sévère : ralliement de la Martinique à la France libre
- 14/07/1943 : arrivée de Henri Hoppenot ambassadeur plénipotentiaire de la France libre
- 15/07/1943 : départ de Robert vers Porto Rico puis vers la France. Révoqué en 1944, il sera condamné en 1947 à dix ans de travaux forcés ; puis il sera amnistié en 1954. Il décède à Paris en 1965 à l'âge de 90 ans.

Georges ALIKER

Le Carbet et ses monuments



Des conférenciers de valeur, un public attentif



Sortie de l'AMARHISFA au Carbet – 4 mai 2013